

Image not found or type unknown



Installation de logiciel en Anglais

Par **rodyrod**, le **03/01/2012** à **00:00**

Bonjour,

Afin de simplifier les procédures de maintenance, nous souhaitons généraliser l'utilisation du logiciel Microsoft Windows en Anglais au lieu des version françaises, anglaises et allemandes actuellement installées au sein de notre société.

J'ai pris connaissance de la loi Toubon de 1994, mais elle ne semble s'appliquer qu'aux documents en tant que tel, et non au système d'exploitation par exemple.

Nous pouvons fournir des documentations traduites pour l'utilisation du logiciel.

Une telle action peut-elle être considérée comme illégale ?

Je vous remercie.

Par **P.M.**, le **03/01/2012** à **00:46**

Bonjour,

Normalement, à mon avis, les logiciels sont concernés par les dispositions de l'[art. L1321-6 du Code du Travail](#)

Par **rodyrod**, le **03/01/2012** à **08:21**

Bonjour,

Même si la loi parle explicitement de documents : les documents seront en français, mais le système d'exploitation sera en anglais ?

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **03/01/2012** à **09:54**

Bonjour,

Si la traduction des documents est disponible, cela devrait poser un peu moins de

problèmes...

Je vous propose ces dossiers :

- [n° 1](#)

- [n° 2](#)